



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Le 6 avril 2018

À une séance régulière du Conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, tenue dans la salle du caucus située au 50, rue Saint-Joseph, le 5 avril 2018 à quinze heures (15h00), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents:

Messieurs Denis Chalifoux, président, Richard Forget, vice-président, Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, Carl De Montigny, Michel Bazinet, et madame Anne Guylaine Legault, membres.

Étaient également présents : monsieur Daniel Charette, membre substitut et Gabrielle Labonté, secrétaire de direction.

Ouverture de la séance

2018-04-31

Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE

les membres du conseil d'administration ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance de l'assemblée;

CONSIDÉRANT QUE

les membres de l'assemblée ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres :

QUE le conseil d'administration de la Régie Incendie des Monts accepte l'ordre du jour tel que présenté, avec le retrait du point 5.

ADOPTÉE

2018-04-32

Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} mars 2018

CONSIDÉRANT QUE

le directeur a remis une copie de ce procès-verbal au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquent il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

appuyé par Anne Guylaine Legault, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} mars 2018.

ADOPTÉE

2018-04-33

Politique sur les drogues et l'alcool dans le contexte du milieu de travail

Il est proposé par Richard Forget, vice-président



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

appuyé par Carl De Montigny, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts adopte la politique sur les drogues et l'alcool dans le contexte du milieu de travail, telle que déposée par le directeur.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-04-34

Politique sur la gestion des plaintes et des requêtes

Il est proposé par Anne Guylaine Legault, membre

appuyé par Richard Forget, vice-président

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts adopte la politique sur la gestion des plaintes et des requêtes, telle que déposée par le directeur.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

Retiré

Dépôt du rapport annuel 2017

Ce point est reporté

2018-04-35

Dépôt du rapport budgétaire – Comptes à recevoir

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le dépôt du rapport budgétaire au 28 mars 2018.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-04-36

Comptes à payer

Il est proposé par Anne Guylaine Legault, membre

appuyé par Carl De Montigny, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les comptes à payer au 28 mars 2018 au montant de 132 984.04\$.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-04-37

Fin de période de probation – Poste de lieutenant - Sébastien Filion

CONSIDÉRANT QUE

la période d'entraînement et de familiarisation de (6) six mois travaillés au poste de lieutenant pour monsieur Sébastien Filion s'est terminée le 10 mars 2018;

CONSIDÉRANT

la recommandation du directeur ;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Richard Forget, vice-président

et résolu à l'unanimité des membres:

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, sur la recommandation du directeur, confirme le statut de lieutenant de monsieur Sébastien Filion, à compter du 10 mars 2018.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-04-38

Démission – Simon Trudeau

CONSIDÉRANT QUE

monsieur Simon Trudeau a remis sa démission à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts ;

CONSIDÉRANT QUE

selon la convention collective des pompiers, si le lien d'emploi d'un pompier est rompu au cours des douze (12) mois suivants le versement des sommes dues au pompier pour la formation de base telle que « Pompier 1 », le pompier devra rembourser à la Régie les sommes qu'elle aura versées pour cette formation au prorata des mois travaillés ;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Anne Guylaine Legault, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts :

- prend acte de la démission de monsieur Simon Trudeau, effective le 19 février 2018 à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts.



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

- autorise la demande de remboursement des sommes versées à monsieur Simon Trudeau pour la formation « Pompier 1 » au prorata des mois travaillés.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-04-39

Démission – David Piché

CONSIDÉRANT QUE

monsieur David Piché a remis sa démission à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts ;

CONSIDÉRANT QUE

selon la convention collective des pompiers, si le lien d'emploi d'un pompier est rompu au cours des douze (12) mois suivants le versement des sommes dues au pompier pour la formation de base telle que « Pompier 1 », le pompier devra rembourser à la Régie les sommes qu'elle aura versées pour cette formation au prorata des mois travaillés ;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Anne Guylaine Legault, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts :

- prend acte de la démission de monsieur David Piché, effective le 28 mars 2018 à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts.
- autorise la demande de remboursement des sommes versées à monsieur David Piché pour la formation « Pompier 1 » au prorata des mois travaillés.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-04-40

Modifications au contrat – Services de comptabilité

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise le directeur à signer le contrat de Nancy Paquin, Services de comptabilités avec les modifications présentées.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

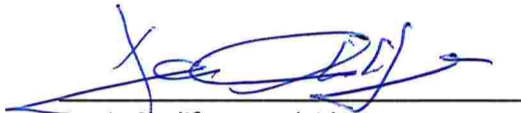
2018-04-41

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Période de questions d'ordre général

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Michel Bazinet, membre, appuyé par Anne Guylaine Legault, membre et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 15h01.


Denis Chalifoux , président


Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier